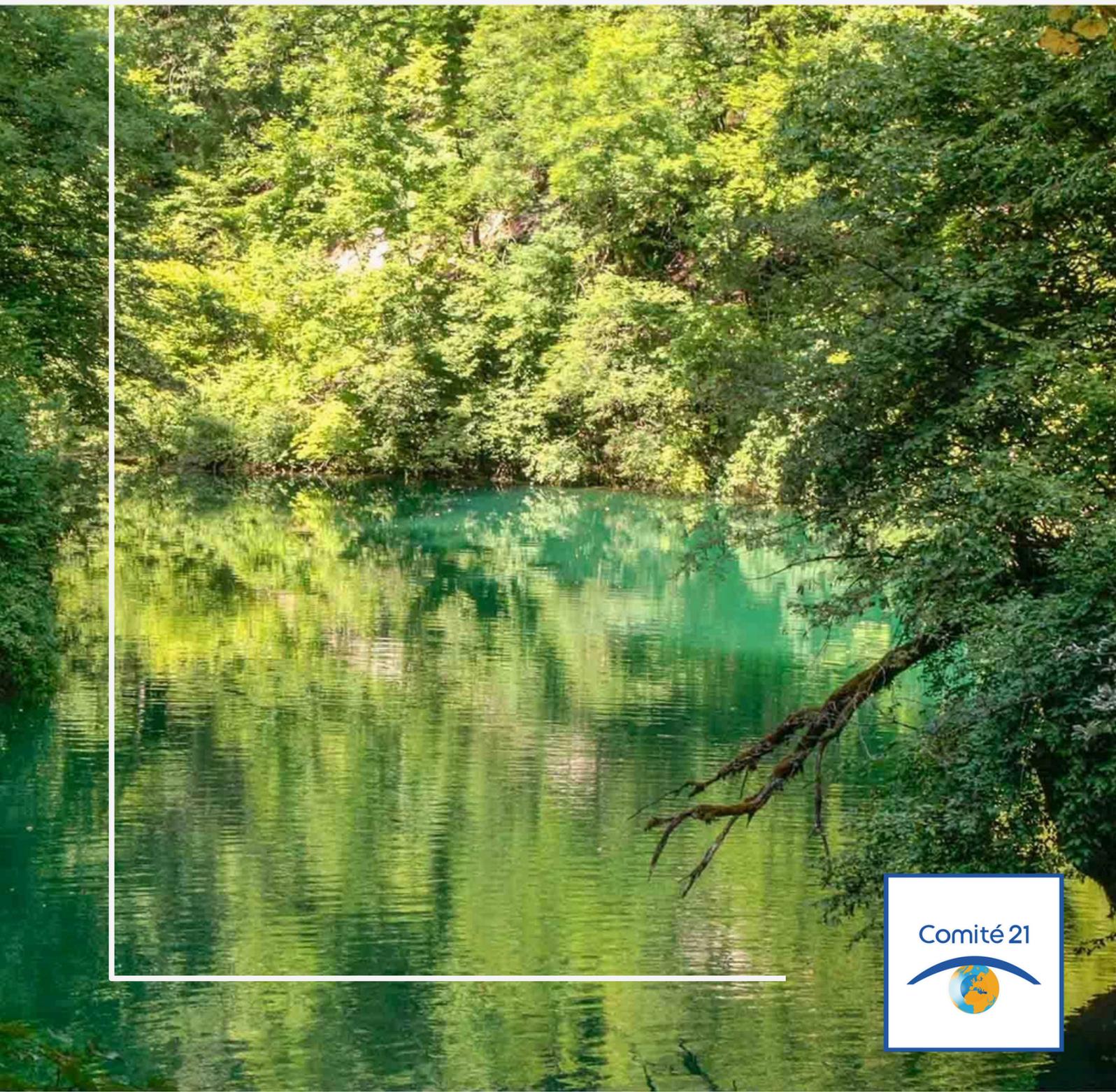


PROGRAMME

d'activités

Est

2026 - 2027



Comité 21



A portrait of Antoine Pellion, a man with dark, wavy hair and glasses, wearing a dark blue suit jacket over a light blue shirt. He is standing with his arms crossed, looking slightly to the right with a subtle smile. The background is a blurred crowd of people.

Antoine PELLION, Président du Comité 21

L'ancien secrétaire général à la planification écologique a été élu Président du Comité français pour le développement durable (Comité 21), 15 décembre 2025. Il succède à l'économiste Philippe Dessertine avec l'ambition d'accélérer l'action dans les territoires face aux défis écologiques.

“

Face à l'ampleur des défis écologiques, il nous faut créer les conditions pour que chacun puisse avancer dans la même direction.

”

Chaque année, les effets du réchauffement climatique s'intensifient : sécheresses, incendies ravageurs, pluies torrentielles... En France comme ailleurs, les événements extrêmes se multiplient, rappelant à chacun-e l'urgence d'agir.

Mais ce qui se joue aujourd'hui dépasse la seule question environnementale : il en va de notre lien vital à la planète, de notre rapport au vivant et de notre responsabilité à protéger les plus fragiles.

Une écologie centrée sur l'humain

Car si la transition écologique apparaît aujourd'hui comme une évidence, elle ne peut s'affranchir du combat pour la dignité humaine. Elle prend tout son sens lorsqu'elle améliore la vie quotidienne, renforce la sécurité, le confort et la santé

de chacun-e, protège les emplois et favorise l'émergence de nouvelles activités. Cela suppose une écologie réellement inclusive, fondée sur une compréhension fine des vulnérabilités, et qui soutient celles et ceux qui, sur le terrain, agissent chaque jour : des femmes et les hommes qui s'engagent dans des démarches concrètes.

Cette vision rejoint l'approche proposée par l'économiste Kate Raworth, qui invite à concevoir une prospérité capable de répondre aux besoins essentiels de chacun tout en respectant les limites de notre planète.

C'est aussi l'esprit des Objectifs de développement durable, dont nous venons de fêter les dix ans.

La science comme boussole

Sur ce chemin, la science doit redevenir notre boussole. Face aux changements climatiques, à l'érosion de la biodiversité, aux inégalités croissantes, nous n'avons pas le droit d'ignorer ce que nous savons. Les chercheurs documentent déjà les risques, les vulnérabilités, les fausses bonnes solutions.

Pourtant, trop souvent, leurs travaux restent dans les rapports, sans effet sur les décisions. Le défi n'est plus seulement de produire des connaissances, mais de les mettre en débat, de les rendre lisibles et opérantes pour les élus, les services, les entreprises, les associations, les citoyens. Organiser un véritable aller-retour entre science et société, c'est la condition pour des choix éclairés, assumés, évalués.

L'enjeu de la territorialisation

C'est à l'échelle des territoires que cette vision se concrétise. C'est là que les entreprises innovent, que les collectivités expérimentent, que les associations structurent l'action et que les initiatives citoyennes prennent racine. C'est là, au plus près du réel, que se tissent les coopérations indispensables à la réussite des transitions.

Mais soyons lucides : aucun acteur ne peut réussir seul !

La transition écologique exige une convergence des efforts, des moyens et des volontés. Citoyens, entreprises, collectivités, associations... chacun détient une part de la solution, une expertise, une capacité d'agir. Valoriser la diversité des savoirs, articuler les compétences, organiser la coopération : voilà le cœur de ce que doivent devenir les politiques de transition. Ce n'est qu'en réunissant ces forces, en décroissant les logiques d'acteurs, que nous serons en mesure de répondre à l'ampleur des défis.

La force du collectif

C'est ici que réside la mission du Comité 21 : rassembler les énergies, ouvrir des espaces où l'on peut regarder les faits en face et où les coopérations émergent, s'organisent et s'amplifient pour que chacun avance dans la même direction.

Le Comité 21 rapproche des acteurs qui, trop souvent, agissent séparément alors qu'ils font face aux mêmes urgences : adapter les territoires aux changements climatiques, transformer les modèles économiques, anticiper les risques et renforcer le lien social ■



Antoine PELLION
Président



Sandrine MAISANO
Vice-Présidente



Antoine CHARLOT
Directeur général

A-PROPOS

Le Comité 21, au coeur des territoires

Le Comité 21 se positionne comme un acteur engagé, ancré dans les territoires et déterminé à renforcer les coopérations entre les acteurs publics et privés. Cette approche traverse les trois décennies d'existence de l'association et continue de structurer son action.

1995–2000 : La naissance d'un réseau pionnier

L'histoire commence en 1995, à l'initiative de trois femmes – Huguette Bouchardeau, Bettina Laville et Simone Veil. Dès ses débuts, le Comité 21 ancre son action dans les territoires. Parmi ses initiatives fondatrices, l'Appel de Nantes occupe une place centrale. Lancé en 1997, il réunit plusieurs centaines d'élus, d'entreprises et d'associations pour affirmer la nécessité d'un engagement territorial renforcé en faveur de l'environnement et d'une gouvernance qui considère habitants et acteurs économiques non plus comme simples consultés, mais comme partenaires à part entière. Signé par plus de 400 personnalités, cet appel constitue une étape décisive dans l'introduction du développement durable en France et ouvre la voie à de nombreux engagements locaux.

Dans le même élan, le Comité 21 porte l'opération « Éco-logis, habiter le 21e siècle », rassemblant chercheurs, architectes, collectivités et acteurs de la société civile autour des questions d'habitat, d'aménagement et de modes de vie durables. Véritable laboratoire d'idées et d'expérimentation, cette démarche explore des solutions concrètes pour transformer les cadres de vie et repenser nos manières d'habiter.

2000–2010 : De la sensibilisation à l'action ...

Dans les années 2000, le Comité 21 accompagne des centaines de collectivités dans l'élaboration des Agendas 21 locaux. Il forme les élus, structure des démarches participatives, conçoit des boîtes à outils pour aider les territoires à intégrer les enjeux environnementaux, sociaux et économiques dans leurs politiques publiques. Les Rubans du développement durable, lancés avec l'Association des maires de France, deviennent un marqueur national : ils valorisent chaque année les collectivités pionnières et créent un effet d'entraînement dans l'ensemble du pays.

Le Comité 21 anime également des groupes de travail territoriaux sur la ville durable, l'économie responsable ou l'éducation au développement durable, qui permettent aux acteurs locaux de s'inspirer mutuellement. Les entreprises prennent progressivement une place croissante dans ces dynamiques : elles s'engagent aux côtés des collectivités, intègrent les enjeux de responsabilité sociétale dans leurs stratégies et expérimentent de nouvelles formes de partenariats locaux.

2010–2025 : L'expertise et le dialogue

En 2010, le Comité 21 renforce son rôle d'expert et de médiateur. Il professionnalise le dialogue entre les collectivités, les entreprises et le secteur associatif, afin d'aider les territoires à construire des stratégies robustes, fondées sur la coopération plutôt que la juxtaposition d'initiatives. L'association approfondit également le lien entre science et société à travers son Comité de prospective et la revue Vraiment Durable.

De cette dynamique naît la première structure régionale à Nantes, qui deviendra un modèle de territorialisation. Il développe des réseaux d'acteurs, publie des analyses régionales, accompagne des projets multi-acteurs et porte des démarches innovantes comme les Universités de la citoyenneté écologique ou le GIEC des Pays de la Loire, instance au croisement de la science et des acteurs locaux.

Au niveau national, le Comité 21 renforce également le dialogue entre les principales têtes de réseaux. À l'occasion du Sommet Rio+20, il crée le Club France, qui réunit une quarantaine d'organisations — de l'Association des maires de France à la Confédération des petites et moyennes entreprises, des ONG environnementales aux acteurs de la solidarité internationale — pour porter une parole collective et cohérente sur les enjeux de développement durable. Une volonté qui se traduira des années plus tard par la signature d'une alliance stratégie avec Pacte mondial – réseau France.

À partir de 2026 : La coopération territoriale

En 2026, le Comité 21 ouvre une nouvelle étape de son histoire : la création de cinq établissements territoriaux (Grand Ouest, Sud-Ouest, Sud-Est, Est, Nord-Ouest). Ces établissements ont une mission claire : incarner l'action du Comité 21 dans les territoires, renforcer la coopération entre acteurs locaux, et fédérer les énergies autour de priorités régionales.

L'objectif est de donner aux territoires ce dont ils ont le plus besoin aujourd'hui : un espace pour agir ensemble, aligner les efforts, accélérer les transitions et renforcer la résilience collective.

“

Le Comité 21 est un réseau unique qui fait dialoguer, coopérer et agir ensemble les acteurs publics et privés



Antoine PELLION, Président

”

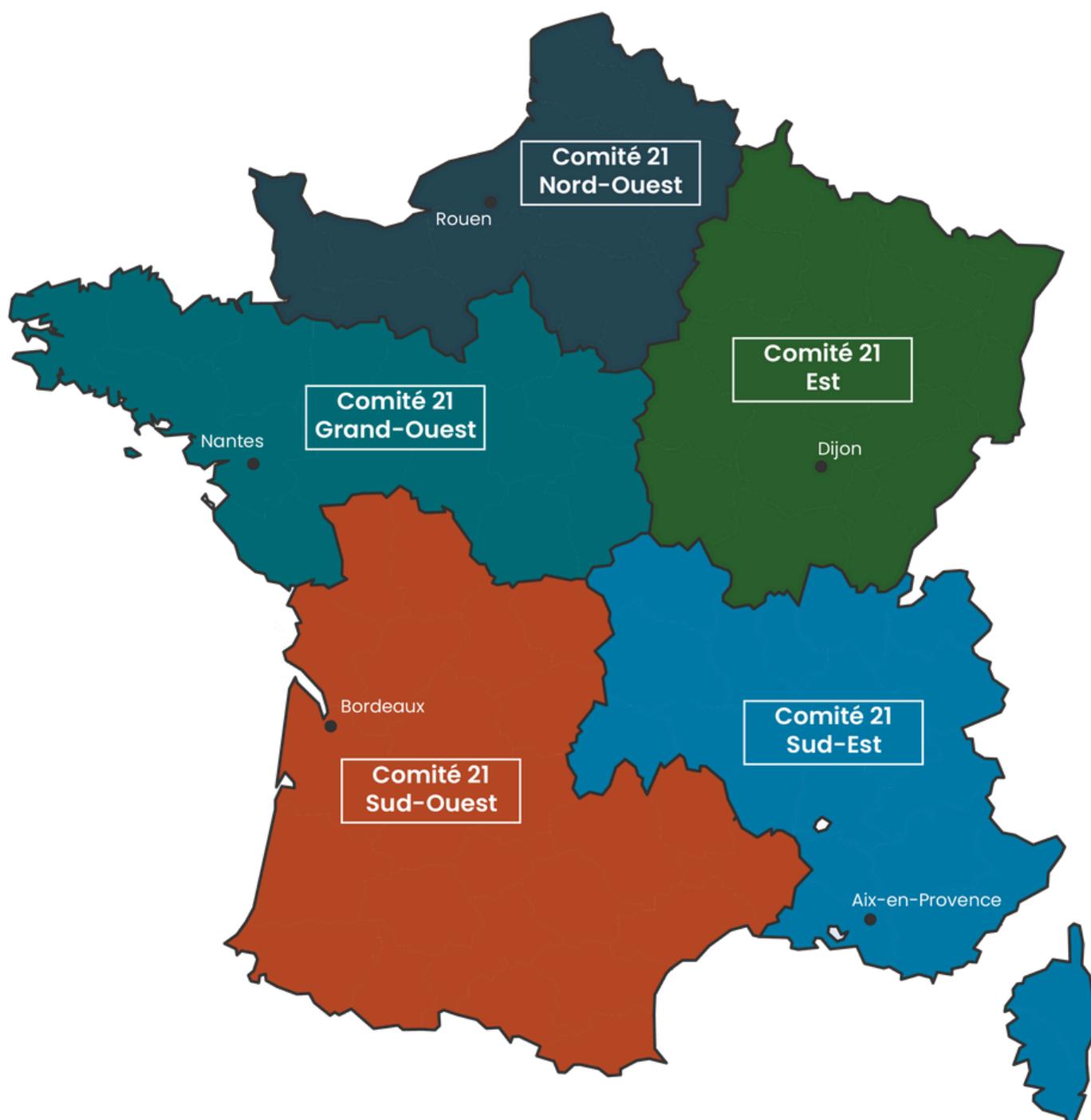
Au Comité 21, nous sommes convaincus que c'est à l'échelle des territoires que se construisent les solutions les plus efficaces pour répondre aux défis du 21^e siècle.

C'est là que les acteurs se mobilisent, innovent et coopèrent pour concrétiser les transformations écologiques, sociales et économiques.

LES ÉTABLISSEMENTS DU COMITE 21

Le Comité 21 est organisé autour d'un établissement national, chargé du développement, de la prospective et des actions internationales, et d'établissements territoriaux, responsables de l'accompagnement et de la mise en réseau des acteurs.

A ce jour 5 établissements territoriaux couvrent la France métropolitaine. Le réseau poursuivra son déploiement avec la création d'établissements ultramarins prévue en 2027.



L'ÉTABLISSEMENT EST

L'établissement Est intervient sur les régions Bourgogne Franche-Comte et Grand-Est

Il a pour missions de :

- Accompagner les organisations dans leurs stratégies d'adaptation, de sobriété et de protection du vivant ;
- Animer des dynamiques de coopération territoriale, en faisant dialoguer collectivités, entreprises, associations, acteurs académiques et citoyens ;
- Décrypter les enjeux locaux, en fournissant analyses, données territorialisées et clés de lecture pour orienter l'action collective ;
- Repérer, documenter et valoriser les initiatives exemplaires, afin de diffuser les pratiques inspirantes sur l'ensemble du territoire ;
- Organiser des événements, démarches collectives et ateliers pour renforcer l'intelligence territoriale, favoriser la montée en compétences et accélérer le passage à l'action ;
- Faire remonter les besoins, signaux faibles et innovations du terrain vers l'échelle nationale.

“

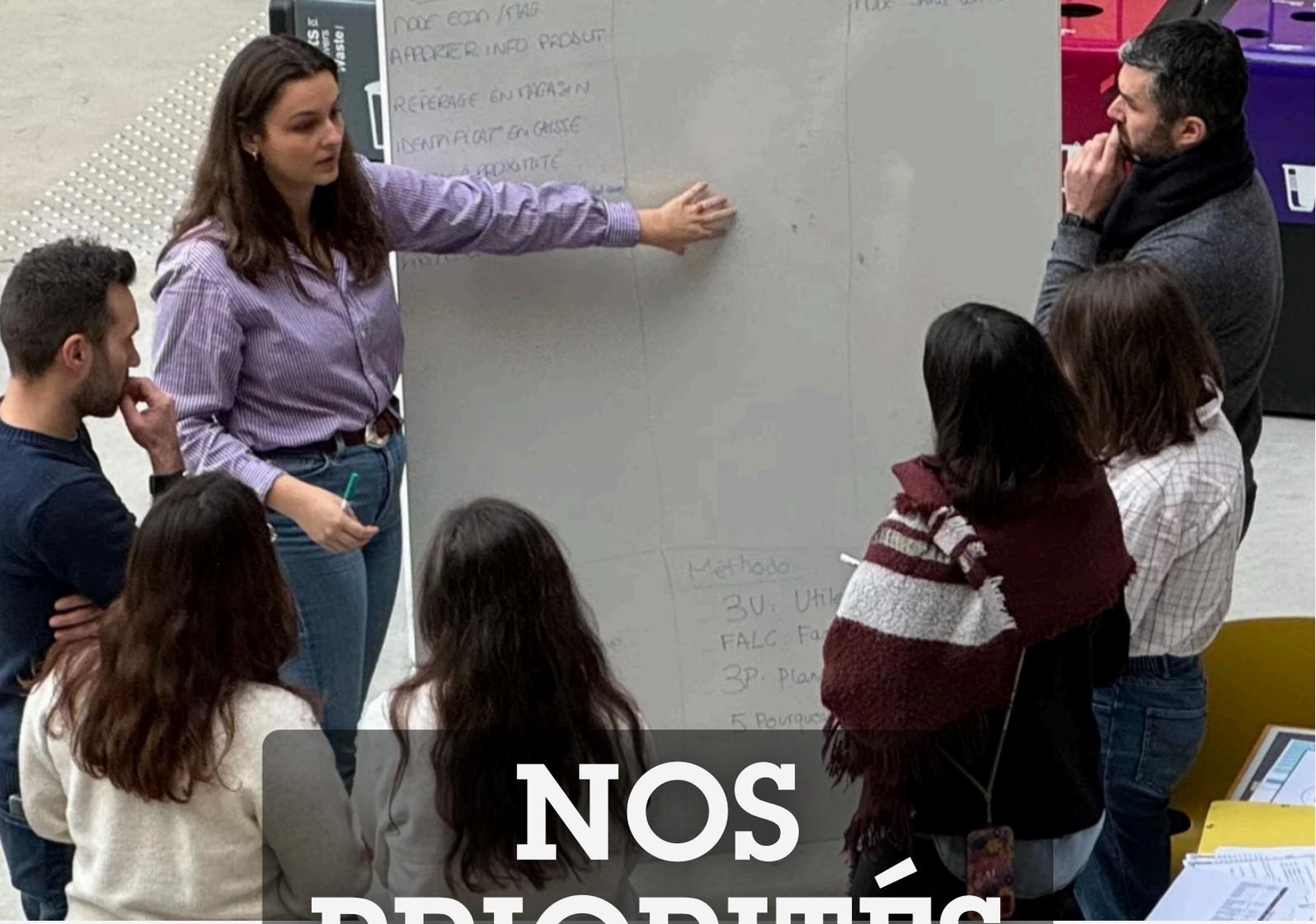
Les régions de l'Est peut faire la preuve de l'équation entre écologie, développement industriel et tourisme

Antoine CHARLOT, directeur général

”







NOS PRIORITÉS

Sur la période 2026-2027, le Comité 21 concentrera son action sur trois priorités essentielles : l'adaptation aux changements climatiques, la sobriété des ressources et la protection du vivant.

Ces enjeux sont au fondement de la résilience des territoires, de la santé des populations, de la vitalité économique et de notre capacité collective à faire face aux crises. En les plaçant au cœur de notre programme, nous réaffirmons l'exigence d'une transformation profonde de nos modèles de développement et de nouvelles façons d'agir ensemble, au plus près des territoires.

L'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

L'adaptation aux changements climatiques est un impératif immédiat. Les impacts sont déjà là : vagues de chaleur, sécheresses, inondations, risques littoraux, tensions sur les infrastructures, perturbations des écosystèmes. **Agir sur l'adaptation, c'est reconnaître que la crise climatique n'appartient plus au futur, mais à notre quotidien.**

Pour le Comité 21, **s'adapter signifie anticiper les risques, protéger les populations et soutenir la transformation des activités économiques et des modes d'aménagement.** Cela implique de renforcer la résistance des infrastructures, de restaurer les écosystèmes, de promouvoir les solutions fondées sur la nature et d'accompagner les organisations dans la construction de stratégies adaptées à leurs vulnérabilités.

Mais s'adapter signifie également réduire notre empreinte carbone, faute de quoi il ne sera même plus possible de s'adapter... Cela passe par des actions concrètes à tous les niveaux : individuel, collectif et institutionnel. La transition énergétique doit être accélérée en favorisant les énergies renouvelables, en améliorant l'efficacité énergétique des bâtiments et des infrastructures, et en soutenant les modes de transport durables.

“

S'adapter aux évolutions climatiques, c'est engager une transformation globale qui réduit autant les risques que les émissions de gaz à effet de serre



Bettina Laville, Fondatrice du Comité 21

”

LA SOBRIETE DES RESSOURCES

La sobriété dans l'usage des ressources est une condition de stabilité économique et environnementale. L'épuisement des ressources naturelles, les tensions croissantes sur l'eau, l'énergie et les matières premières fragilisent nos territoires.

S'engager dans la sobriété, c'est rompre avec les modèles linéaires qui ont structuré nos modes de production et de consommation pendant des décennies.

Cela implique de repenser la manière de produire, de consommer, d'aménager et de concevoir les activités économiques, en inscrivant la frugalité et la circularité au cœur des modèles : réduire l'extraction, développer le réemploi, la réparation, le recyclage, soutenir l'écoconception et accompagner l'innovation dans les filières locales. En agissant sur cette priorité, le Comité 21 vise à renforcer l'autonomie, la résilience et la durabilité des territoires.

LA PROTECTION DU VIVANT

La protection du vivant constitue le troisième pilier de cette stratégie. La santé humaine, la qualité des milieux, la biodiversité et le fonctionnement des écosystèmes sont intimement liés aux manières dont nous habitons, exploitons et transformons nos territoires.

Préserver le vivant, c'est garantir la qualité de l'eau, de l'air et des sols ; protéger et restaurer les habitats naturels ; soutenir des pratiques agricoles, forestières et urbaines compatibles avec les écosystèmes.

C'est aussi intégrer pleinement les enjeux de santé environnementale dans les politiques publiques et l'action locale. **En s'engageant pour le vivant, le Comité 21 entend protéger notre cadre de vie, renforcer la santé des populations et garantir la résilience économique et sociale des territoires.**

Wake
up





NOTRE PROGRAMME

Le Comité 21 a pour mission d'augmenter le nombre, la portée et l'impact des actions menées dans les territoires. En s'appuyant sur l'expertise scientifique, il aide les acteurs publics et privés à s'aligner sur de objectifs communs, et développe des coopérations pour que chacun avance dans la même direction.

Notre approche repose sur la mise en réseau des acteurs, le partage des connaissances et l'incubation de projets concrets.

METTRE EN RESEAU LES ACTEURS

Le Comité 21 est reconnu pour sa capacité à fédérer des acteurs aux profils variés. Nous accordons une attention particulière aux liens entre les adhérents, afin que chacun dispose d'occasions concrètes pour se rencontrer, échanger et construire ensemble des projets collectifs au service des territoires.

—● L'annuaire des adhérents

Un annuaire des adhérents de l'établissement Est sera mis à disposition des adhérents afin de faciliter les mises en relation et de renforcer les synergies entre acteurs. Cet outil permettra à chacun d'identifier rapidement les organisations présentes dans son territoire ou partageant les mêmes enjeux, puis d'entrer directement en contact avec elles.

Il offrira la possibilité de solliciter l'avis ou l'expertise d'autres membres du réseau, de partager des ressources, des outils ou des retours d'expérience mais aussi de repérer des partenaires potentiels pour construire des actions communes ;

—● Les rencontres entre décideurs

Des rencontres entre décideurs publics et privés seront organisées par l'établissement Est afin d'encourager la coopération locale, de valoriser les initiatives régionales et de créer une dynamique de proximité entre acteurs publics, privés et associatifs.

Ces rencontres offriront des temps d'échanges informels et accessibles, propices au renforcement de la confiance entre acteurs, à la découverte de projets innovants et à l'identification de nouvelles pistes de collaboration. Elles pourront prendre la forme de petits-déjeuners, de visites de terrain, de soirées thématiques ou de moments de partage autour de retours d'expérience.

L'objectif est de faire émerger un véritable esprit de réseau, fondé sur la convivialité, l'entraide et la coopération, afin de donner aux adhérents l'envie et les moyens de travailler ensemble au service des transitions territoriales.

Les Universités du Comité 21

Tous les deux ans, le Comité 21 national organise les Universités de la Citoyenneté Écologique, temps fort commun à l'ensemble des établissements. **La prochaine édition, se tiendra les 18 et 19 mars 2027 à Ancenis-Saint-Géréon (44) et sera consacrée à la santé globale, entendue comme la convergence entre la protection du vivant, la qualité des milieux et le bien-être des populations.**

Depuis leur création il y a dix ans, l'objectif de ces Universités est de renforcer l'implication des citoyens dans la transition écologique, en leur donnant des clés de compréhension solides, en partageant des récits mobilisateurs et en favorisant leur capacité d'action.

Elles interrogent également la responsabilité des collectivités, des entreprises, des associations, ainsi que celle des établissements d'enseignement et de recherche, dans la construction d'une écologie ancrée dans les territoires.



LES UNIVERSITÉS DU COMITÉ 21

Pour sa 4^e édition, les Universités de la Citoyenneté Écologique s'emparent d'un thème essentiel : l'écologie du soin. Une écologie profondément humaine, ancrée dans nos vies, nos métiers et nos choix du quotidien. Car **la santé n'est pas seulement une affaire de médecine ; elle relève aussi de nos environnements, de nos conditions de travail, de nos relations sociales, des territoires que nous habitons, et de l'attention que nous portons au vivant.** Nous aborderons la santé comme moteur de l'écologie, en montrant combien notre bien-être individuel et collectif est intimement lié à la qualité du monde qui nous entoure.

Nous explorerons comment les pollutions, les modes de vie, les conditions de travail et l'état des sols, de l'air ou de l'eau façonnent notre santé physique, mentale et sociale. Nous questionnerons aussi la manière dont les organisations, les territoires et les politiques publiques peuvent créer des environnements favorables : des lieux qui protègent, soutiennent et permettent à chacun de vivre mieux. Car **penser la santé, c'est penser nos liens à l'environnement, la manière dont nous habitons un territoire et les choix qui orientent nos existences.** C'est à cette écologie du soin, résolument tournée vers l'action, que seront consacrées les Universités de 2027.

À travers des temps d'inspiration, des moments sensibles ou poétiques et des ateliers participatifs, nous poserons une question essentielle : que signifie « prendre soin » dans un monde fragilisé par les crises climatiques, sanitaires et sociales ? Et surtout : comment agir, ici et maintenant ?

Les Universités sont un moment singulier dans la vie du réseau du Comité 21 : un espace convivial de rencontres, d'échanges et de coopération, pour celles et ceux qui, chaque jour, agissent, travaillent, entreprennent et innovent.

Rendez-vous à Ancenis-Saint-Géréon au printemps 2027 pour une édition riche de sens.

“

Lorsque les citoyens sont pleinement associés, les initiatives territoriales gagnent en efficacité et en impact

Sandrine Maisano, Vice-Présidente déléguée

”



DIFFUSER LES CONNAISSANCES

À l'interface entre la science et la société, le Comité 21 joue un rôle essentiel dans la compréhension et la mise en œuvre des transitions écologiques. À travers sa cellule de veille, il recense et analyse les données territoriales, les bonnes pratiques et les actualités politiques, réglementaires et financières qui s'imposent aux acteurs du territoire.

La newsletter mensuelle

Tous les deux mois, une newsletter intitulée "Info Réseau" est envoyée aux adhérents du Comité 21 Est. Ils y retrouveront un accès privilégié aux ressources repérées par le Comité 21 : actualités régionales et nationales, données clés, initiatives inspirantes, publications récentes et outils opérationnels pour accompagner la transition.

Organisée autour de trois rubriques – climat, ressources, vivant – cette newsletter propose une lecture structurée des enjeux. Une rubrique spéciale dédiée à l'adaptation aux changements climatiques et à la résilience territoriale viendra compléter chaque édition, en mettant en lumière les grandes orientations internationales et nationales ainsi que les initiatives concrètes portées dans les territoires.

Plus largement, cet outil d'information vise à renforcer l'action des adhérents sur les priorités du Comité 21.

Info Réseau
La newsletter qui éclaire l'action sur le territoire

• **Les actus de nos adhérents**

08/10/2025
Un accord de territoire pour agir en faveur de la qualité de l'eau
Engagée depuis 3 ans dans un Contrat Territorial Eau avec la CC Sud Estuaire, Pornic Agglo Pays de Retz renouvelle ses engagements avec un programme d'actions sur les trois prochaines années, pour atteindre l'objectif de restauration de la qualité de l'eau.
En savoir +

16/10/2025
Sodebo et Carrefour s'engagent pour accélérer la décarbonation
Sodebo et Carrefour se lancent mutuellement dans le programme « Sustainable Linked Business Plan », qui traduit des engagements communs en faveur d'un plan de décarbonation à 3 ans.
En savoir +

• **Les actus du territoire**

17/10/2025
En Vendée, un plan d'actions pour le climat à 43 millions d'euros porté par le Département
Le Département a voté un plan d'actions Biodiversité Climat pour 2025-2028, décliné en 5 axes : eau et milieux aquatiques, économie et résilience économique, biodiversité et continuités écologiques, mobilité et infrastructures décarbonées, énergie et neutralité carbone, qualité de vie vendéenne.
En savoir +

27/11/2025
Transports routiers électriques : quelles réalités aujourd'hui ?
ISF Pays de la Loire organise une conférence le 27 novembre sur les transports routiers électriques. L'occasion d'aborder les questions d'autonomie réelle, de capacité et de densité des infrastructures de recharge, mais aussi de modèles économiques.
En savoir +

APPEL À PROJETS / FINANCEMENTS / CONCOURS

31/12/2025
Subvention aux études d'alimentation durable
L'ADEME facilite la transition alimentaire sur votre territoire ou dans votre structure, en soutenant le financement d'études ou de projets contribuant à réduire les impacts environnementaux des produits, régimes et systèmes alimentaires.
En savoir +

16/01/2026
Logistique 4.0 2025
Cet appel à projets (AAP) vise à soutenir la filière logistique en France en ciblant trois besoins prioritaires sur les chaînes logistiques : la digitalisation, la transition écologique et l'adaptation aux changements climatiques.
En savoir +

31/01/2026
Appel à projet Fondation Michelin - 2025
L'AAP lancé par la Fondation Michelin vise à soutenir des initiatives associatives sur les thématiques en lien avec : les mobilités durables, l'inclusion et l'égalité des chances, les métiers pour le futur, et les initiatives régionales.
En savoir +

—● Les webinaires

Le Comité 21 Est organisera tous les deux mois un webinaire de décryptage des actualités régionales. **Ces rendez-vous offrent une lecture synthétique des évolutions qui marquent les territoires (appels à projets, évènements, retours d'expériences, données régionales...)**. Ils permettent à l'ensemble des organisations – collectivités, entreprises, associations, établissements publics – de mieux comprendre les dynamiques locales et d'y inscrire leurs propres actions.

En complément, des webinaires thématiques seront régulièrement proposés : évolutions réglementaires, rapport scientifique, publication d'une méthode ou d'un outil ... Ces sessions visent à apporter un éclairage supplémentaire sur les enjeux émergents et à renforcer les capacités d'action des acteurs dans la durée.

—● Les analyses prospectives et ... scientifiques

Chaque année, le Comité 21 national produit cinq à six notes d'analyse destinées à éclairer les décisions des acteurs publics et privés face aux transformations écologiques, sociales et économiques. Ces analyses portent autant sur les dynamiques locales que sur les grandes évolutions internationales, notamment dans le cadre des négociations climatiques mondiales.

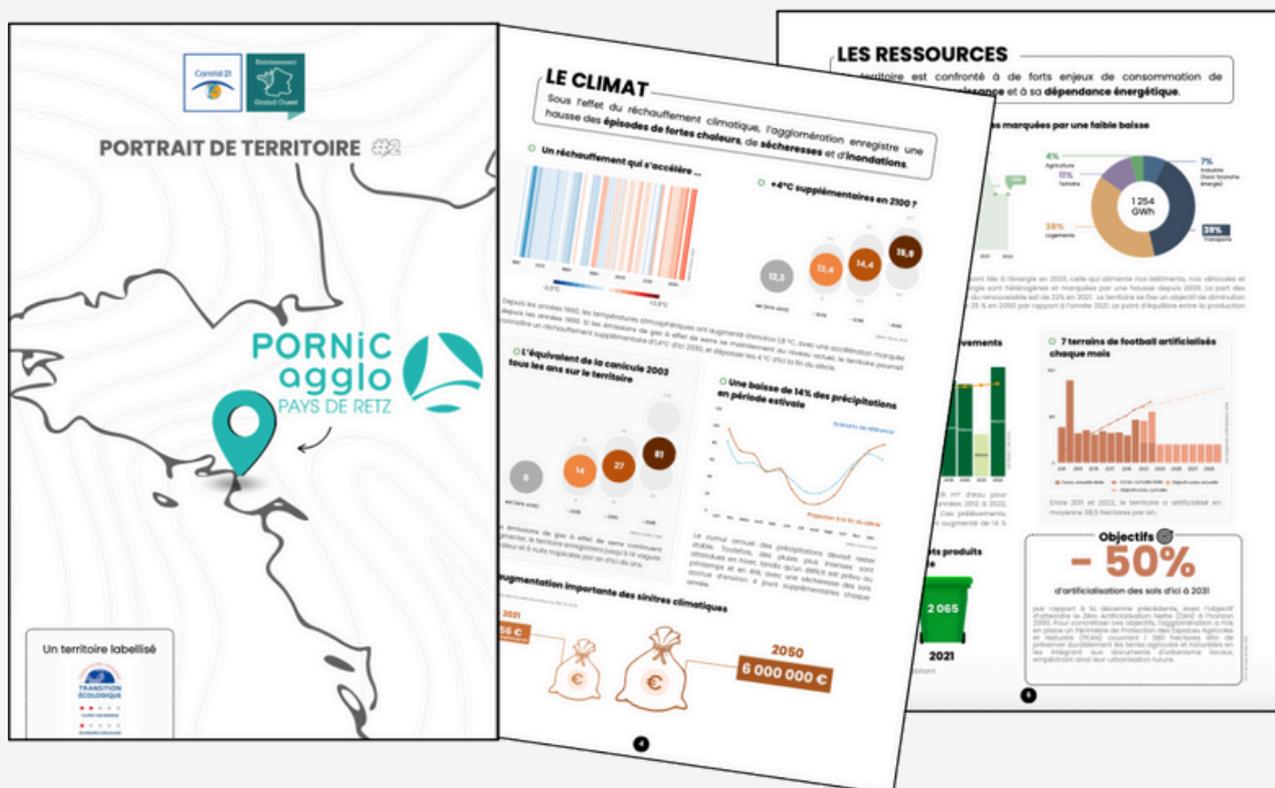
Ces travaux sont élaborés en étroite collaboration avec le Comité pour la prospective et le dialogue sciences-société, instance du Comité 21 dédiée au croisement des savoirs scientifiques, de l'expertise territoriale et des retours d'expérience de terrain. Présidé par Bettina Laville, ce Comité travaillera également avec les groupes régionaux d'experts sur le climat pour garantir la rigueur scientifique et la territorialisation des analyses.

En combinant ces différentes sources de connaissance, le Comité 21 vise à renforcer la compréhension commune des enjeux, anticiper les mutations à venir et soutenir les acteurs dans l'élaboration de trajectoires de transition robustes, cohérentes et adaptées aux réalités locales comme globales.

Les portraits de territoire

Des portraits de territoire seront également mis à disposition des adhérents de l'établissement Est, synthétisant en un coup d'œil les données clés et les principaux enjeux à l'échelle des intercommunalités. **Ils rassemblent, dans un format clair et accessible, l'essentiel des informations socio-économiques, environnementales et climatiques du territoire, ainsi que les objectifs fixés par les différentes collectivités.**

Fondés sur des données fiables, ils permettent d'identifier rapidement les défis prioritaires et d'offrir un socle de compréhension commun à l'ensemble des acteurs engagés dans la transition.



Le centre de ressources

L'ensemble des documents produits – *notes, portraits, veilles et analyses* – sera accessible dans un espace en ligne dédié, réservé aux adhérents. Cet espace regroupera :

- Les analyses prospectives et études scientifiques, élaborées avec le Comité prospective / science–société et les différents GIEC régionaux ;
- Les portraits de territoires, croisant données climatiques, sociales et économiques pour éclairer les enjeux locaux ;
- Une veille structurée, couvrant les dispositifs de financement, les évolutions législatives et les grandes orientations des politiques publiques ;
- Un recensement de bonnes pratiques et d'initiatives inspirantes, présenté sous forme de fiches "retours d'expériences" ;
- L'ensemble des "Info réseau" et les enregistrements des webinaires organisés.

Ces ressources seront accessibles sur : www.comite21-ressources.org



INCUBER LES PROJETS

Le Comité 21 poursuivra et amplifiera sa mission d'accompagnement des démarches collectives dans les territoires. L'objectif est double : impulser des engagements et développer des coopérations pour renforcer l'impact.

—● Les ateliers "Coopérer pour accélérer"

Le Comité 21 National animera jusqu'en 2028 une série d'ateliers régionaux, en partenariat avec le Pacte mondial – Réseau France. Cette démarche vise à créer de véritables espaces de travail partagés où acteurs publics, entreprises, associations et monde académique peuvent réfléchir ensemble, confronter leurs priorités et s'engager sur des actions concrètes. **L'objectif est clair : dépasser la juxtaposition de projets menés isolément et faire émerger des dynamiques collectives capables de renforcer l'impact des actions engagées sur les territoires.**

Ces ateliers s'appuient sur les objectifs définis à l'échelle locale (SRADDET, PCAET...) comme nationale (SNBC, PNACC, PPE...). Ils s'inscrivent également dans le prolongement des COP régionales, auxquelles ils donnent une suite concrète en facilitant le passage du diagnostic partagé à l'action collective, grâce à un espace structuré dédié à l'engagement commun.

Dans chacune des régions, les ateliers s'attacheront à renforcer l'atténuation et l'adaptation aux changements climatiques, à promouvoir la sobriété des ressources, à renforcer la préservation de la biodiversité et à intégrer les enjeux de santé dans une logique One Health. En réunissant des acteurs qui ne coopèrent pas toujours spontanément, ces ateliers ouvrent la voie à de nouvelles synergies : mise en commun des expertises, rapprochement des objectifs, construction de plans d'action partagés.

Les premiers ateliers seront organisés au premier semestre 2026.

Le parcours “adaptation aux changements climatiques”

En 2026, le Comité 21 National déploie un parcours d’accompagnement destiné à renforcer la capacité d’action des acteurs publics et privés face aux changements climatiques. La multiplication des vagues de chaleur, l’évolution des régimes de précipitations, les risques accrus d’inondation ou de submersion, ainsi que leurs répercussions économiques, sociales et environnementales exigent des organisations qu’elles adaptent leurs pratiques, leurs activités et leurs coopérations.

Ce parcours a été conçu pour offrir un cadre structuré aux organisations engagées : comprendre leurs vulnérabilités, mobiliser leurs partenaires, construire une trajectoire d’adaptation ambitieuse et réaliste, et élaborer un plan d’action cohérent avec les dynamiques territoriales. Il repose sur des sessions plénières en visioconférence, réunissant l’ensemble des participants pour partager une culture commune, suivies d’ateliers organisés par les établissements du Comité 21, à Nantes, Toulouse, Aix-en-Provence, Dijon et Rouen, afin d’articuler une vision nationale avec une appropriation concrète au plus près des réalités locales.

Un événement national d’ouverture viendra lancer officiellement le parcours. Il rassemblera les intervenants, experts, partenaires et participants, et permettra de poser les grands enjeux de l’adaptation, de présenter les ambitions du dispositif et d’inspirer les organisations par des retours d’expérience et des témoignages venus de différents territoires.

À l’issue du parcours, chaque participant disposera d’une analyse des évolutions climatiques de son territoire (échelle intercommunale), d’un diagnostic de vulnérabilité de son organisation et d’un plan d’action avec indicateurs de suivi.

LE PARCOURS ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Le Parcours est structuré en 5 étapes clés

Étape 1 - Appréhender les changements climatiques et leurs impacts à l'échelle locale

Cette première session permet de comprendre concrètement les évolutions climatiques à l'échelle locale et leurs répercussions sur les activités et les territoires.

Objectifs :

- Comprendre les projections climatiques et les indicateurs de suivi ;
- Identifier les impacts sur les secteurs clés (santé, tourisme, agriculture, infrastructures...) ;
- S'appropriier les analyses des Groupes régionaux d'experts ;
- Comprendre pourquoi la coopération territoriale est indispensable ;
- Être en capacité de retransmettre ces informations à ses équipes et partenaires.

Étape 2 — Mesurer la vulnérabilité de son organisation

Cette étape permet de réaliser un premier diagnostic de vulnérabilité face aux risques climatiques.

Objectifs :

- Comprendre l'exposition et la sensibilité de son organisation aux risques climatiques ;
- Cartographier les processus, sites, infrastructures et dépendances critiques ;
- Prioriser les risques majeurs pour structurer un diagnostic complet.

Étape 3 — Mobiliser ses parties prenantes à l'échelle du territoire et de la chaîne de valeur

L'adaptation implique des transformations profondes. Elle exige la mobilisation de l'ensemble des acteurs internes et externes, y compris la chaîne de valeur.

Objectifs :

- Identifier et cartographier les parties prenantes internes et externes (dont fournisseurs, clients, partenaires publics...) et leurs vulnérabilités ;
- Construire une vision partagée de l'adaptation ;
- Définir les principes et modalités de la coopération territoriale.

Étape 4 — Structurer un plan d'actions

Cette étape vise à transformer le diagnostic et les engagements en trajectoire d'adaptation et feuille de route opérationnelle.

Objectifs :

- Fixer des objectifs d'adaptation à court, moyen et long terme ;
- Mettre en cohérence cette trajectoire avec les dynamiques du territoire ;
- Identifier les actions prioritaires à mener seul ou en coopération ;
- Définir les indicateurs de suivi ;

Événement de clôture — Partager sa feuille de route

Cet événement commun aux différents établissements permet de présenter et discuter les plans d'action de chaque participant.

Objectifs :

- Présenter sa feuille de route d'adaptation aux changements climatiques ;
- Enrichir collectivement les feuilles de route et anticiper les éventuels freins et blocages.



Les accompagnements sur mesure

Impulser des dynamiques territoriales

Le Comité 21 Est conçoit et anime plusieurs dispositifs de mobilisation pour réunir les acteurs d'un territoire ou d'une filière autour d'une ambition partagée. L'enjeu n'est pas seulement d'informer, mais de donner envie d'agir, de sortir de l'isolement et de créer une dynamique collective durable.

Ces rencontres, organisées sur trois jours, alternent interventions d'experts, ateliers collaboratifs et moments d'échanges. Elles permettent de mieux comprendre les enjeux, de faire émerger des solutions concrètes et de repérer des coopérations possibles.

Chaque participant repart avec des outils utiles, des idées directement mobilisables et un réseau élargi pour poursuivre l'action.

Pour compléter ces démarches, le Comité 21 propose aussi des learning expeditions, afin de découvrir sur le terrain des initiatives inspirantes et nourrir les projets locaux par l'observation et le partage d'expériences.



● Animer des démarches de concertation

Au-delà de ses dispositifs de mobilisation, le Comité 21 Est organise régulièrement des démarches de concertation sur des projets ayant un fort impact pour le territoire. Ces dernières années, nous avons collaboré avec de grands groupes français et internationaux tels qu'EDF, Eiffage, Engie, la SNCF ou encore Natra. En 2019, nous avons par exemple animé une concertation pour préparer l'avenir de la Centrale de Cordemais.



Nous accompagnons également des démarches de mobilisation citoyenne. À titre d'exemple, nous accompagnons depuis deux ans la ville de Couëron dans l'animation d'un conseil citoyen de la transition écologique.

Dans ces processus, le Comité 21 joue le rôle de tiers-facilitateur. Impartial et neutre, il ne prend pas parti sur le fond des dossiers, garantissant ainsi l'intégrité et la crédibilité de la démarche. Cette approche favorise des échanges constructifs et transparents, essentiels pour bâtir des projets qui répondent aux besoins du territoire tout en intégrant les préoccupations de toutes les parties prenantes.

● Organiser des séminaires

Le Comité 21 Est peut également accompagner l'organisation de séminaires et d'événements pour sensibiliser vos équipes aux enjeux de la transition écologique et sociale. Nous proposons des conférences sur-mesure, adaptées à vos besoins, pour partager des connaissances essentielles sur les défis des territoires et inspirer l'action.

En s'appuyant sur des données locales et des exemples concrets, nos interventions sont conçues pour engager tous types de publics (élus, agents, dirigeants, salariés).

Selon vos objectifs, nous abordons des thèmes variés tels que la responsabilité sociétale (méthodologie, aspects juridiques, ...), l'économie circulaire, la neutralité carbone, l'adaptation au changement climatique, la citoyenneté écologique ou encore la santé environnementale.

Avec des cas inspirants et des pratiques innovantes, nos conférences sont un levier efficace pour encourager l'engagement et renforcer les stratégies de durabilité dans vos organisations.

● Accompagner des stratégies

Le Comité 21 Est se positionne comme un acteur-clé dans l'accompagnement des organisations. Nous proposons des parcours d'accompagnement sur mesure, adaptés aux besoins des entreprises, des collectivités et des associations.

À travers chacune de nos interventions, nous intégrons une approche transversale, combinant enjeux environnementaux, sociaux et économiques. Notre méthode, résolument systémique, s'appuie sur la coopération entre les acteurs pour maximiser l'impact des projets.



NOUS REJOINDRE

Depuis près de trente ans, le Comité 21 rassemble et accompagne tous ceux qui agissent pour une transition écologique et solidaire. Nous faisons dialoguer la science et la société, aidons les territoires à s'adapter aux changements climatiques, soutenons la participation citoyenne et partageons des connaissances accessibles à tous.

Votre adhésion est une façon concrète d'agir, ici et maintenant. Elle nous permet de soutenir celles et ceux qui - comme vous, contribuent à accélérer la transition écologique.

Rejoindre le Comité 21, c'est...

- 1 Échanger avec un réseau d'acteurs engagés, réunissant à la fois des entreprises, des collectivités locales, des associations et des établissements d'enseignement et de recherche, afin de mettre en œuvre des coopérations efficaces pour faire face aux défis actuels ;
- 2 Bénéficier d'une expertise reconnue - et historique - sur le climat, la sobriété des ressources et la protection du vivant, pour accompagner la mise en œuvre de ses projets et faciliter son engagement en faveur des transitions ;
- 3 S'informer et se former afin d'anticiper les mutations à venir grâce à un système de veille et d'analyse pointu sur les grands enjeux écologiques (signaux faibles, évolutions juridiques, bonnes pratiques, outils opérationnels, ...) ;
- 4 S'engager et faire progresser ses pratiques grâce à notre parcours d'accompagnement collectif et aux groupes de travail thématiques, visant à identifier les leviers d'action pour faire face aux défis des transitions ;
- 5 Faire connaître ses initiatives auprès d'un large réseau multi-acteurs, grâce à notre fichier de + 20 000 contacts, et s'inspirer des pratiques inspirantes.



NOUS CONTACTER



COMITÉ 21

📍 Maison du développement durable
25 - 27 avenue de Villiers
75017 Paris

☎ Tél : 01 55 34 75 21

✉ comite21@comite21.org

🌐 www.comite21.org

